

Vesoul, le 6 juin 2018

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

Mesdames, messieurs les directeurs d'école,
Mesdames, messieurs les enseignants,
s/c Mesdames et monsieur l'IEN

Objet : « Fête de la musique à l'École » le 21 juin 2018

Ces derniers mois, la pratique musicale collective a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un plan ambitieux en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- la « Rentrée en musique » : opération initiée en septembre 2017, visant à créer un environnement favorable le jour de la rentrée dans les établissements scolaires, sera renouvelée à chaque rentrée scolaire ;
- le « Plan chorale » : présenté conjointement avec le ministère de la culture le 11 décembre 2017, il constitue une priorité pour développer largement les chorales sur temps scolaire ;
- le « Festival École en chœur » : événement lancé en mars 2018, qui permet de valoriser, d'avril à juin, les projets chorales réalisés par les professeurs avec leurs élèves dans les écoles, les collèges et les lycées et qui vise à encourager la création de chorales scolaires.

Dans la continuité, monsieur le ministre de l'éducation nationale invite les écoles et établissements scolaires à participer, le jeudi 21 juin 2018, à la « Fête de la musique ».

Je vous encourage vivement à organiser autour du jeudi 21 juin 2018, en lien avec les équipes éducatives et, le cas échéant, en lien avec les partenaires culturels, un événement à la fois musical et convivial réunissant les élèves, leur famille et l'ensemble de la communauté éducative.

Celui-ci pourra prendre des formes variées : interprétation vocale, instrumentale, voire danse, l'important étant de mettre en valeur les pratiques musicales.

Je vous remercie de transmettre vos projets à l'IEN de votre circonscription.

Vous pouvez prendre l'attache de madame Lucie Lamay, conseillère pédagogique départementale en éducation musicale pour vous accompagner dans l'organisation de cette journée.

Des affiches dédiées à la « Fête de la musique à l'École » sont disponibles sur la page Eduscol afférente (<http://eduscol.education.fr/cid130589/fete-de-la-musique-a-l-ecole.html>). Les enseignants peuvent s'en servir comme support afin d'informer largement la communauté éducative de l'organisation de ces événements.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et votre engagement pour faire de la « Fête de la musique à l'École » un événement majeur, rempli de joie et de convivialité.



Liliane Ménessier

Inspecteur adjoint
à l'IA-DASEN,
chargé du 1^{er} degré
et de l'A.S.H

Téléphone
03.84.78.63.59
Mél.
ce.ienash.ia70@ac-
besancon.fr

5, Place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul cedex